

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS - 6 rue Pétrarque
31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session :

- 25 juin 12 octobre

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- **Prévention primaire** : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- **Prévention secondaire** : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- **Prévention tertiaire** : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

SIEGE SOCIAL :

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
Portable : 06.38.26.78.22

Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr

Site : www.reseauprevios.fr

SIRET 49791238600024

Organisme de formation 73 31 05301 31.



PREVIOS

Réseau prévention violence
et orientation santé

FORMATION

ACCUEILLIR ET ORIENTER LES AUTEUR.E.S DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

25 juin 2020
12 octobre 2020

Toulouse



*Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
habilité à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796*



Datadock

Cette formation est susceptible d'être développée
au sein de votre établissement.

Contact : serviceformation@reseauprevios.fr

ACCUEILLIR ET ORIENTER LES AUTEUR.E.S DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Contexte

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence. A l'heure actuelle, beaucoup d'actions de sensibilisation ou de formation existent sur un meilleur repérage et prise en charge des victimes, directes et indirectes. Il existe peu d'offre de formations relatives à la prise en charge des auteur.e.s de violences au sein du couple.

Cette journée de formation a pour objet de compléter et approfondir les formations présentes sur notre catalogue, et notamment sur la prise en charge des victimes de violences conjugales. Elle apportera des éléments de compréhension et des outils pour éclairer la pratique des professionnel-les accueillant des femmes et des hommes **auteur.e.s de violences conjugales**.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à dépasser les a priori et les représentations au sujet des auteurs de violences afin de pouvoir s'impliquer dans l'accueil de ce public de façon proportionnée et adaptée, tout en faisant évoluer ses pratiques professionnelles, et savoir orienter au mieux ces personnes dans le réseau de partenaires.

Objectifs

- Acquérir des connaissances et des repères pour sa pratique dans l'accueil d'auteurs de violences au sein du couple
- Lever ses représentations au sujet des auteurs de violences, Identifier, sur cette thématique, ses émotions,
- Connaître le cadre légal pour protéger les victimes,
- Revisiter son cadre d'intervention et sa posture professionnelle pour mettre en œuvre un accueil adapté,
- Identifier les types de prise en charge qui peuvent être apportées et connaître les professionnels du réseau et leur rôle pour orienter au mieux.

Descriptif

9h00-10h30 – France victimes/juriste

Rappel sur les procédures judiciaires existantes au pénal et au civil, relatives à la violence au sein des couples

10h30-12h00-AVAC

L'exemple de la prise en charge des auteurs de violences conjugales au sein de cette structure : différentes formes de prise en charge des auteurs

Repas libre

13h30-16h30 – Mathilde COULANGES, Psychologue

Clinique du couple auteur/victime dans les violences conjugales
Clinique de la violence
Comment se positionner en tant que professionnel face aux conjoints violents ?
Travail sur des études de cas

16h30-17h00- Conclusion-bilan de la formation

Intervenants : Psychologue, Juriste, sociologue.

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Modalités pédagogiques

Prérequis : Avoir suivi une formation sur le processus de la violence au sein du couple et son impact sur la victime

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, psychologue, sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Professionnels des secteurs médico-social et social Professionnels secteur judiciaire et socio-judiciaire

LIEU ET DATES

Ecole des avocats, Toulouse
Deux sessions d'une journée sont programmées :
25 juin 2020
12 octobre 2020

RESPONSABLE

Béatrice FOURTEAU
Psychologue
Coordinatrice Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr
Tél : 06.38.26.78.22
Fax : 05.31.60.38.10

Tarif

Formation individuelle : 125 €

Formation continue : 375 €

Tarifs spécifiques (étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.